

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 07662

Numéro SIREN : 813 959 046

Nom ou dénomination : 2J2N

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2019 sous le numéro de dépôt 70202

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 31/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/70202

Type d'acte : Décision(s) des associés
Nomination de commissaire aux comptes titulaire

Déposant :

Nom/dénomination : 2J2N

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 813 959 046

N° gestion : 2015 B 07662



2J2N
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 131 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE
813 959 046 RCS NANTERRE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 28 JUIN 2019

LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur Joaquim DE CARVALHO, demeurant 159 Boulevard Charles de Gaulle, 92700 COLOMBES,
- Monsieur Julien VRIGNAUD, demeurant 44 Rue Victor Hugo, 92800 PUTEAUX,
- Monsieur Nicolas LE FEBVRE, demeurant 23 Rue de Bourgogne, 75007 PARIS,
- Monsieur Nicolas PEYCRU, demeurant 93 Rue du vieux pont, 92000 NANTERRE,

Détenant ensemble 5000 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée 2J2N désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 2J2N et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 20 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du président,
- le texte des projets de décisions,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de nommer la société TCG EXPERTISE, domiciliée au 3 route de Saverne 67370 WIWERSHEIM, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La société TCG EXPERTISE a fait savoir à l'avance qu'elle accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.



SECONDE DÉCISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à NEUILLY SUR SEINE
Le 28 juin 2019

Nicolas PEYCRU



Nicolas LE FEBVRE



Julien VRIGNAUD



Joaquim DE CARVALHO

